

Examen d'admission au Master en sciences de la population et du développement pour les bacheliers du SHU type long de la Communauté française de Belgique

L'épreuve d'admission :

L'épreuve comporte trois parties :

- La première vise à évaluer l'aptitude générale des candidats à aborder des études de deuxième cycle universitaire. Les candidats seront invités à faire un résumé et une critique d'un article sur un thème lié aux questions de population et développement;
- La seconde partie a pour objet d'évaluer le niveau de connaissances de base des candidats et porte sur des questions relatives au texte distribué lors de l'épreuve d'admission ;
- La troisième partie consiste en un entretien individuel destiné à évaluer de manière précise le cursus de l'étudiant par rapport à son choix d'une finalité dans le master.

Calendrier :

- Il est demandé au candidat d'envoyer son dossier, avant le 20 août 2009, par courrier au Secrétariat du Département POLS-SPED (pas d'envoi recommandé s.v.p.).
- Les dossiers sont ensuite examinés afin de vérifier leur recevabilité
- En cas d'admission à l'examen écrit le candidat en sera informé par mail
- L'épreuve écrite aura lieu le 27/08/09 à 16h30 (auditoire à préciser) et le 08/09/09 à 16h30 (auditoire à préciser).
- Les délibérations auront lieu le 11/09/2009, les résultats seront affichés aux valves (<http://www.uclouvain.be/80756.html>)
- La construction du parcours de formation se fera avec le responsable du programme
- Le candidat ne peut se présenter qu'à une seule des deux séances

Les entretiens individuels auront lieu à une date annoncée lors de l'épreuve écrite.

Cours pré-requis :

Suite à l'épreuve d'admission, des pré-requis pour un montant maximum de 15 crédits peuvent être ajoutés au programme de Master en deux ans.